

PHYTOS Le groupe israélien Makhteshim Agan devient Adama



LA PAROLE À...

FRANCIS LEGENDRE, directeur général d'Adama France

« Être visibles avec un seul nom de marque »

Makhteshim Agan Industries a annoncé, fin janvier, que débuterait en avril 2014 l'adoption progressive de son nouveau nom, Adama. Le groupe prévoit dix-huit mois pour un passage effectif complet à la nouvelle marque.

Pourquoi ce changement ?

Au cours des dernières années, Makhteshim Agan a racheté de nombreuses entreprises. Toutes n'ont pas changé de nom, et une vingtaine de marques coexistent à travers le monde, pour un même groupe. La décision a été prise d'harmoniser le nom des filiales, pour être visibles avec un



seul nom de marque, qui se décline avec un nouveau logo.

Pourquoi choisir le nom Adama ?

Le mot vient de « terre » en hébreu, ce qui traduit l'intérêt du groupe pour le monde agricole. Et les lettres « MA » à la fin du mot rappellent Makhteshim Agan. Outre ce changement de nom,

le groupe entend notamment simplifier la structure de son offre produits.

En pratique, quelles conséquences cela va-t-il avoir en France ?

Les homologations des produits vont être mises à jour. D'une part à l'Anses, car les usines qui fournissent les molécules et qui formulent les produits vont changer de nom, mais aussi à la DGAL, où nous devons obtenir de nouveaux certificats. Ensuite, nous changerons les étiquettes. Tout se passera au fil de l'eau. Fin mai, nous présenterons notre projet et nos ambitions. M. C.

SEMENCES

Panam s'agrandit

■ Panam a racheté 12 000 m² de locaux industriels au groupe Safran-Molex, à Villemur-sur-Tarn, en Haute-Garonne, où il est déjà implanté. Cet investissement de plusieurs millions d'euros va permettre au semencier de multiplier par huit ses capacités de production et de disposer d'une chaîne entièrement automatisée, équipée des technologies les plus récentes.

TRANSPORT

CSA-GTP et Qualimat ensemble

■ Les référentiels de certifications CSA-GTP et Qualimat transport font désormais l'objet d'un protocole de reconnaissance mutuelle pour le transport routier réalisé en compte propre. Cet accord permet de faciliter les échanges entre collecteurs et fabricants d'aliments. Conditions d'application disponibles sur www.qualimat.org.

SEMENCES

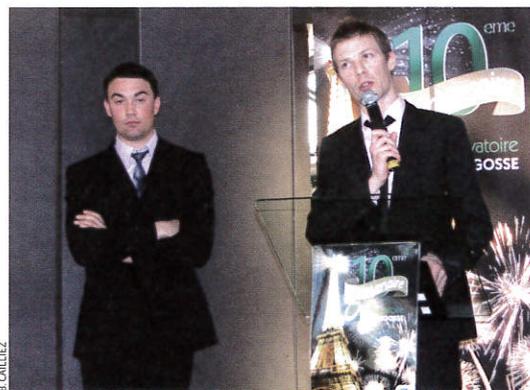
Nouveaux accords Bayer et Collectis

■ Bayer et Collectis ont signé deux nouveaux accords concernant la correction génétique des plantes. Un des objectifs est de recourir à des technologies innovantes de Collectis pour créer des traits commerciaux pour le marché des semences de colza. Bayer compte aussi recourir aux technologies permettant d'intervenir sur le génome des plantes comme l'empilement des gènes ou la mutagenèse.

ANTILIMACES > L'Observatoire De Sangosse a 10 ans

En dix ans, l'Observatoire De Sangosse est devenu un outil précieux de bonne gestion de la lutte contre les limaces et les escargots.

« Depuis que l'Observatoire existe, novembre 2012 est le mois qui a connu la plus forte pression limaces en France, mais lorsque l'on cumule plusieurs mois, c'est l'automne 2013 qui détient le record des dix dernières années, note François Benne, chef de marché grandes cultures chez De Sangosse. On peut donc s'attendre à une forte pression en 2014, au moins pour les semis de printemps. » L'Observatoire limaces et escargots De Sangosse qui vient de fêter ses dix ans, fait partie des outils très utiles disponibles pour gérer la lutte contre les limaces, au même titre que les pièges. Cet OAD a deux particularités, celles d'être certifié Iso 9001, et de repo-



François Benne (à droite) et Rémi Pabis : « Notre observatoire s'appuie aujourd'hui sur plus de 500 agriculteurs piégeurs. »

ser sur un réseau de plus de 500 agriculteurs et viticulteurs à travers la France. « Il est même utilisé pour l'établissement de certains Bulletins de santé végétal, comme le BVS pommes de terre du Nord-Pas-de-Calais », ajoute François Benne. « L'observatoire concerne aujourd'hui six espèces, le blé, le colza, la vigne, le maïs, le tournesol et

les pommes de terre, précise Rémi Pabis, responsable de l'observatoire. Tous les agriculteurs peuvent y avoir accès via un site internet dédié pendant la période de sensibilité des cultures. Les agriculteurs piégeurs, distributeurs et prescripteurs ont en plus un accès privilégié au Club Expert, plus détaillé. »

Blandine Cailliez